

Projet d'école 2011-2015

Nom de l'école

ECOLE PUBLIQUE

Type (maternelle, élémentaire, primaire)

Primaire

Commune

SAINT-URBAIN

Numéro d'identification

0290919S

Présentation générale des orientations du projet d'école 2011-2015

Expliquer en quelques phrases les axes prioritaires du projet d'école 2011-2015 à partir du bilan de fonctionnement et de la situation à la rentrée 2010. Joindre la fiche de synthèse école élaborée durant l'année scolaire 2009-2010 (phase de bilan)

L'analyse du projet d'école en cours et des résultats des élèves fait apparaître les constats suivants :

- Résultats à l'évaluation LVE A1 inférieurs aux niveaux de la circonscription, du département, de l'académie
- Maîtrise de la langue et résolution de problèmes à renforcer au regard des évaluations nationales CE1 et CM2
- Méconnaissance des gestes de premiers secours
- Perception insuffisante de l'environnement

Les axes retenus, en lien avec ces constats, sont :

- l'optimisation des pratiques en maîtrise de la langue, en s'appuyant sur les productions écrites; réalisation d'aide-mémoire évolutifs
- la structuration des approches mathématiques en résolution de problèmes
- la programmation de l'amélioration générale des compétences en anglais
- le développement des compétences sociales et civiques en lien avec les enjeux de sécurité

Suivi des indicateurs retenus par l'équipe d'école pour l'évaluation des effets du projet

Nature de l'indicateur*	Objectif visé (cible)	Echéance fixée	Evolution observée						
			2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	
Evolution des résultats à l'évaluation A1 en LVE	Pourcentage de réussite en augmentation	2015	75%						
Programmation d'au moins une action par année scolaire à chaque niveau en matière d'Aide aux premiers secours	Hausse du nombre d'APS délivrées	2015							
Prise en compte des outils de programmation élaborés, via l'analyse de leurs modalités d'utilisation par les enseignants	Implication de tous les enseignants	2013							
Utilisation, par les enseignants de cycles 2 et 3, d'un cadre commun mesurant les acquis des élèves en résolution de problèmes	Analyse partagée	2013							
Evolution des résultats aux évaluations nationales CE1, CM2 en maîtrise de la langue et résolution de problèmes	Pourcentage de réussite en hausse	2015							
Sensibilisation aux gestes de l'environnement	Implication de tous les enfants	2015							

* Énoncer en toutes lettres les indicateurs destinés à mesurer les effets des actions du projet d'école (aspects qualitatifs et quantitatifs)

Priorité 1 : Permettre à tous les élèves de maîtriser les compétences du socle commun en LVE (Anglais) au palier 2**Champ d'action de la priorité : Pratique d'une langue vivante étrangère Amélioration des compétences**Éventuellement, **compétence (s) du socle commun concernée (s) en priorité (1 / 2 / 3a / 3b / 4 / 5 / 6 / 7 –voir guide-) : 2****Problématique et éléments de l'analyse**

Suite aux résultats de l'évaluation du niveau A1 de mai 2010, un effort particulier sera porté sur l'Anglais

Indicateur (s) de suiviRésultats aux évaluations académiques (niveau A1)
Evaluations régulières dans chaque classe concernée**→ Retenir un à trois objectifs opérationnels**

Objectif opérationnel (ce sur quoi on va agir)	Intitulés des actions à mettre en place	année de mise en œuvre
Augmenter le temps d'apprentissage	Démarrer la sensibilisation au CP, à raison de 30 minutes par semaine	2010-2011
	Programmer des temps forts (correspondance avec une classe anglaise, voyage de 5 jours sur les traces de Guillaume le Conquérant)	2012-2013
	Impliquer les maternelles par des activités autour des fêtes anglaises (Halloween par exemple) ou en proposant des repas anglais (petit déjeuner...)	2011-2012

Objectif opérationnel (ce sur quoi on va agir)	Intitulés des actions à mettre en place	année de mise en œuvre
Créer de bonnes conditions d'enseignement	Prévoir une programmation en accord avec le nouveau document passerelle . Initier les CP à l'oral	2010-2011
	S'engager dans les animations pédagogiques proposées en LVE	2010-2011
	Acquérir des supports pédagogiques complémentaires	2010-2011

Objectif opérationnel (ce sur quoi on va agir)	Intitulés des actions à mettre en place	année de mise en œuvre
Suivre le parcours des élèves et plus particulièrement des élèves en difficulté	Soutenir les enfants en difficulté dans le cadre de l'aide personnalisée	2010-2011
	Etablir, chaque année, un bilan annuel individuel des acquis et des domaines restant à renforcer (à partir du CE1)	2010-2011

Priorité 2 : Développer chez les élèves des comportements civiques et solidaires

Champ d'action de la priorité : Volet santé

Eventuellement, compétence (s) du socle commun concernée (s) en priorité (1 / 2 / 3a / 3b / 4 / 5 / 6 / 7 –voir guide-) : 7, 3b et 1

Problématique et éléments de l'analyse

Considérer l'éducation aux premiers secours comme une démarche transversale mobilisant des savoirs fondamentaux, structurés et évalués, ainsi qu'un savoir-faire spécifique pour généraliser l'apprentissage des gestes qui sauvent

Indicateur (s) de suivi

Programmation d'au moins une action par année scolaire à chaque niveau de la scolarité
Recensement du nombre d'APS délivrées

→ Retenir un à trois objectifs opérationnels

Objectif opérationnel (ce sur quoi on va agir)	Intitulés des actions à mettre en place	année de mise en œuvre
Mettre en place les conditions d'une formation aux premiers secours pour tous dans le cadre scolaire	Former au moins un enseignant par école au niveau PSC1	2009-2010
	Participer à l'animation pédagogique "éduquer aux premiers secours"	2010-2011
	Programmer au moins une séquence par an à chaque niveau de la scolarité Demander l'intervention des pompiers	2011-2012

Objectif opérationnel (ce sur quoi on va agir)	Intitulés des actions à mettre en place	année de mise en œuvre
Apprendre aux élèves à se maintenir en sûreté, à donner l'alerte et à porter secours par des gestes simples	Mettre en place dans chaque classe des activités (modules spécifiques et/ou activités interdisciplinaires)	2011-2012
	Acquérir des documents- supports aux actions	2011-2012
	Renseigner chaque année le document "Apprendre à porter secours"	2011-2012

Objectif opérationnel (ce sur quoi on va agir)	Intitulés des actions à mettre en place	année de mise en œuvre

Priorité 3 : Permettre à tous les élèves d'acquérir des outils et des méthodes pour améliorer leurs résultats en Français et Mathématiques

Champ d'action de la priorité : **Amélioration des résultats scolaires**

Eventuellement, **compétence (s) du socle commun** concernée (s) **en priorité (1 / 2 / 3a / 3b / 4 / 5 / 6 / 7 –voir guide-)** : **1,3a**

Problématique et éléments de l'analyse

En lien avec les évaluations nationales (CE1 2010 et CM2 2011), il apparaît nécessaire de construire des outils de maîtrise de la langue et de travailler sur la résolution de problèmes

Indicateur (s) de suivi

- Amélioration des résultats des élèves aux évaluations nationales
- Constitution d'aide-mémoire évolutifs par cycle (Français et Mathématiques)
- Organisation d'une méthodologie de traitement du problème par l'élève

→ Retenir un à trois objectifs opérationnels

Objectif opérationnel (ce sur quoi on va agir)	Intitulés des actions à mettre en place	année de mise en œuvre
Construire et exploiter les aide-mémoire aidant à la maîtrise de la langue et des mathématiques	Elaborer des supports d'aide aux cycles 1, 2 et 3	2011-2012
	Utilisation de ces outils pour améliorer la production des textes	2011-2012
	Savoir utiliser les aide-mémoire (Français et Mathématiques)	2011-2012

Objectif opérationnel (ce sur quoi on va agir)	Intitulés des actions à mettre en place	année de mise en œuvre
Organiser une démarche pédagogique d'appropriation des problèmes mathématiques par l'élève	Elaboration, par l'élève, d'un cadre méthodologique (en plusieurs étapes) d'analyse d'un énoncé de problème	2011-2012
	Organisation des traces écrites lors des recherches (schémas, opérations, reformulations,...)	2011-2012
	Mise en place, dans les emplois du temps, de créneaux dédiés aux résolutions de problèmes	2011-2012

Objectif opérationnel (ce sur quoi on va agir)	Intitulés des actions à mettre en place	année de mise en œuvre
Aider les enfants en difficulté dans la langue orale en cycle 1 et 2	Mise en place des albums-échos ou d'oralbums	2011-2012
	Création d'imagiers	2011-2012

Priorité 4 : Sensibiliser les enfants au développement durable**Champ d'action de la priorité : Découverte du monde**Eventuellement, **compétence (s) du socle commun** concernée (s) en priorité (1 / 2 / 3a / 3b / 4 / 5 / 6 / 7 –voir guide-) : 1,3b, 4 ,5 ,6 et 7**Problématique et éléments de l'analyse**

Mieux connaître son environnement proche pour pouvoir agir dessus et le protéger

Indicateur (s) de suivi

- Réalisation d'un potager, d'un verger, d'une mare et d'abris pour insectes
- Création d'un blog-jardin destiné à recueillir les travaux des classes

→ Retenir un à trois objectifs opérationnels

Objectif opérationnel (ce sur quoi on va agir)	Intitulés des actions à mettre en place	année de mise en œuvre
Expliquer aux enfants l'importance de la protection de l'environnement	Sensibiliser les élèves aux effets de la pollution	2010-2011
	Comprendre l'importance du rôle de l'homme dans son environnement	2010-2011

Objectif opérationnel (ce sur quoi on va agir)	Intitulés des actions à mettre en place	année de mise en œuvre
Agir sur et pour l'environnement en observant des milieux naturels	Créer un jardin commun et, par la suite, une mare	2010-2011 et 2013-2014
	Organiser des sorties en milieu naturel (randonnées, classes de découvertes)	2010-2011
	Pratiquer le tri sélectif, création d'un bac à compost à partir des déchets de la cantine et utilisable comme engrais du jardin	2012-2013

Objectif opérationnel (ce sur quoi on va agir)	Intitulés des actions à mettre en place	année de mise en œuvre

Dialogue avec l'inspecteur de l'Education nationale - Validation du projet

1. Avis de l'inspecteur

Dossier vu le :

Remarques et signature de l'IEN

--	--

2. Présentation et adoption du projet en conseil d'école le :

Remarques

--	--

3. Transmission à l'inspection académique le :

(Par voie hiérarchique, avec copie numérique adressée directement à ce.cpc-pac29@ac-rennes.fr)

L'école envisage un contrat d'objectifs ? oui non
(Voir page 5 du guide)